

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 2025**

**COMMUNE
D'HEROUILLETTE**

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Date de convocation

27 mars 2025

Date d'affichage

27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur M. DEL PRETE Didier, Maire.

Présents : M. DEL PRETE Didier M. LE GOUPIL Luc, Mme DUPUIS Virginie, Mr BERTIN Guy, Mr MARECHAL Hubert, M. FLAUX Mickaël, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid, M. LEGAY Rémi,

Absents excusée : Mme LECOLLEY Liliane

M. LEGAY Rémi est nommé secrétaire de séance.

AFFECTATION DES RESULTATS COMMUNE

Suite aux résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2024 :

Section de fonctionnement : 695 024.89 euros

Section d'investissement : -64 553.74 euros

Soit un excédent total de 630 471.15 euros

Restes à réaliser :

Dépenses 180 004.29 euros

Recettes 0 euros

Après en avoir délibéré, 8 voix pour, le conseil municipal décide l'affectation des résultats 2024 suivante :

Excédent de fonctionnement (compte 002, fonctionnement recettes) 450 466.86 euros

Excédent d'investissement (compte 001, investissement dépenses) 64 553.74 euros

Besoin de fonctionnement (compte 1068, investissement recettes) 244 558.03 euros

Il est constaté une discordance entre les chiffres figurant au CFU et ceux de la délibération car le flux transmis par nos services au SGC ne contenait pas le montant des RAR. Cependant, ils doivent être intégrés dans le calcul du besoin de financement

Pour copie conforme au registre, le 2 avril 2025

Le Maire Didier DEL PRETE

